



# Non au commerce des services publics

[www.world-psi.org](http://www.world-psi.org)

#stopTISA

#stopTPP

#stopTTIP



## NOTES DE DISCOURS : Accord sur le commerce des services (ACS) *Rapport de recherche et actions mondiales – 28 avril 2014*

### Remarque générale

- Si les gouvernements n'ont vraiment rien à cacher, ils doivent publier sans délai l'intégralité du texte en cours de négociation.
- Les gouvernements impliqués doivent permettre la libre consultation de ce document, et le rendre public.
- La société civile, les travailleurs/euses, les syndicats et les consommateurs doivent être au fait des nouvelles lois négociées par leurs gouvernements, et ne doivent pas être exclus du processus décisionnel.
- Les gouvernements locaux et régionaux, dont l'autorité démocratique et de réglementation pourrait se trouver sérieusement mise à mal, doivent être pleinement consultés.
- Les conséquences dévastatrices de négociations d'une telle ampleur, qui se tiennent en dehors du processus multilatéral, ne peuvent être tolérées.

### Services publics de qualité

- Les services publics au sens large doivent être exclus de tout accord commercial.
- Les services publics n'ont pas leur place dans des accords commerciaux qui se focalisent sur les mécanismes du marché et sur des prestations à but lucratif.
- Le marché ne fournit pas d'énergie propre, d'eau, de soins de santé, ni d'éducation aux personnes les plus défavorisées de nos communautés.
- Les services publics ne doivent pas faire partie de ces accords commerciaux qui viennent inhiber la capacité des gouvernements à offrir de tels services.
- Pour pouvoir fournir des services publics de qualité, les gouvernements doivent disposer d'une marge de manœuvre politique maximale, ainsi que de tous les outils de réglementations possibles.
- Grâce aux revenus croissants des entreprises, qui devraient payer la part d'impôts qui leur incombe et contribuer ainsi au financement public, fournir des services publics de qualité universellement accessibles devrait être plus facile que jamais.

### Privatisation

- Les accords commerciaux ne doivent pas promouvoir la privatisation.
- Selon les rapports publiés, l'ACS pourrait :
  - pérenniser les futures privatisations en les rendant juridiquement irréversibles ;
  - accroître les coûts de l'extension des services existants ou de la création de nouveaux services ;
  - accroître le pouvoir de négociation des entreprises afin de bloquer toute initiative en cas de proposition ou de mise en œuvre de nouveaux services publics.

### Réglementation des gouvernements

- L'ACS ne doit pas étendre les exigences de déréglementation qui existent déjà dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), mais devrait au contraire les supprimer.

- L'AGCS interdit de nombreuses réglementations servant l'intérêt public, qui s'appliquent aussi bien aux entreprises nationales qu'étrangères, en vue de promouvoir la stabilité financière, la sécurité des consommateurs, la santé publique, la qualité de l'environnement et l'accès universel aux services d'éducation, d'eau, d'énergie et de transport.

### **Lier les futurs gouvernements**

- Les futurs gouvernements démocratiquement élus ne doivent pas se retrouver pieds et poings liés face à l'ACS.
- L'ACS ne doit pas obliger les gouvernements à couvrir systématiquement tous les « nouveaux services », et notamment ceux qui n'ont pas encore été inventés.

### **Réglementations sectorielles**

- Ces discussions visent à mettre en place des modèles de réglementations contraignantes pour toute une série de secteurs des services, dans le but de faciliter l'accès de fournisseurs commerciaux étrangers.
- Les négociateurs commerciaux ont pour principal mandat d'accroître le commerce extérieur et l'expansion commerciale.
- Ils ne doivent pas être autorisés à négocier des réglementations sectorielles – étant donné que ces dernières doivent défendre les réglementations qui servent l'intérêt public et protègent les consommateurs, les travailleurs/euses ou notre environnement.
- L'ACS ne doit pas contraindre les gouvernements dans les domaines de la non-discrimination.
- Ces dispositions doivent faire exception des services publics, et ne peuvent être limitées par des critères de nécessité ou autres exigences en faveur du marché et des prestataires mondiaux de services.

### **Approche à « liste négative »**

- Cette approche à « liste négative » implique que tout service public ou domaine de réglementation qu'un gouvernement omet d'identifier pour le protéger, même par inadvertance, peut être remis en cause par les dispositions de libre-échange.

### **Travailleurs/euses migrant(e)s**

- Les travailleurs/euses ne sont pas des marchandises. Dès lors, leur mobilité ne devrait pas être régie par des accords commerciaux.
- Contrairement aux biens et services, les individus doivent pouvoir compter sur des institutions qui protègent leurs droits humains.
- Seul le processus normatif de la structure tripartite de l'Organisation internationale du Travail (OIT) est compétent pour réglementer la migration des travailleurs/euses.

### **Stabilité financière**

- Les règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) relatives à la déréglementation et à la libéralisation dans le secteur des services financiers ont véritablement préparé le terrain pour la crise financière mondiale.
- Le G20, la plupart des gouvernements et même le Fonds monétaire international (FMI), reconnaissent la nécessité re-réglementer le secteur de la finance.
- Aucune nouvelle déréglementation ou libéralisation des services financiers ne doit être entreprise par l'OMC.
- Les règles existantes de l'AGCS, ainsi que celles proposées, doivent être réexaminées et modifiées afin de garantir à tous les pays une marge de manœuvre politique suffisante pour la prise de mesures macroprudentielles – telles que :
  - les contrôles de capitaux ;
  - les taxes sur les transactions financières ;
  - la mise en œuvre d'autres réglementations financières et mesures de prudence.

Pour de plus amples informations : [www.world-psi.org/fr/ACS](http://www.world-psi.org/fr/ACS)